

APPLIQUER LE TRE

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA146	5 jours - 35 h	Bases	Présentiel ou à distance	3137,00 €

LIEUX ET DATES :

PARIS

- Du 25/03/2024 au 29/03/2024
- Du 18/11/2024 au 22/11/2024

A distance

- Du 23/09/2024 au 23/09/2024
- Du 25/09/2024 au 27/09/2024

OBJECTIFS

- Analyser et intégrer les informations relatives à l'organisation de l'entreprise.
- Vérifier les niveaux de risques et les cartographier.
- Sélectionner et conseiller une solution d'assurance pertinente à partir des moyens de prévention mis en place.

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

Consultez le taux de satisfaction de nos formations

[ici >>](#)

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Les critères de tarification font l'objet d'une mise en application à l'aide de plusieurs exercices. À l'aide d'iconographies, les participants visualisent les critères de construction et les modes de chauffage afin de mieux les identifier. Réalisation d'une étude de cas, de la visite de risque jusqu'à la tarification complète d'un risque.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance dommages entreprises, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

La participation à distance n'est pas recommandée pour ce module

Le programme sera adapté à la refonte du tome 1 du TRE

REMARQUE IMPORTANTE : pour suivre efficacement cette formation, les participants doivent être munis du TRE tomes 1 et 3

- A. Connaître le champ d'application du TRE
- B. Comprendre la logique tarifaire du TRE
 - 1. Évaluer les facteurs de risques
 - 2. Déterminer leurs conséquences tarifaires
 - 3. Identifier les éléments de prévention et de protection
- C. Calculer les taux
 - 1. Déterminer le taux net incendie
 - a) identifier l'activité
 - b) prendre en compte les éléments de tarification
 - c) évaluer les moyens de prévention et de protection adaptés au risque
 - 2. Déterminer et tarifier les autres événements
 - 3. Tarifier les extensions de garanties
- D. Calculer la cotisation
 - 1. Adapter les garanties selon les besoins de l'assuré
 - 2. Calculer la cotisation TTC

Validation des acquis :

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM

- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Gestionnaires de contrats risqués d'entreprises
Managers technico-commerciaux
Chargés de clientèle
Agents généraux
Courtiers

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant réaliser une formation e-learning :
Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (Nadia Benakli - nbenakli@ifpass.fr) afin de déterminer les formations accessibles.

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes.
AA145

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

3137,00 €
Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 22/11/2024 à 17:16